

A Monsieur

Monsieur Le Conte de Maurepas

Ministre et Secetaire d'Etat.

Monsieur

Supplient tres humblement les Suisignés des differents Etats de Canada
et de la Ville de Quebec, et prennent la liberte' de vous représenter que
jusqu'a ce jour depuis plus de soixante ans tout le Canada se sent d'une
maniere particuliere obligé envers le Seminaire du d. Quebec établi sous
le bon plaisir et par l'autorité de Louis Quatorze, de Glorieux memoire,
la Colonie luy est redevable de la bonne Education de la plus part des
personnes qui la forment, pour le Soix qu'il a pris d'élever la jeunesse, elle
luy doit ce nombre de Prêtres curés et missionnaires qui avec zelle se sont

[Faint signature or stamp]

[Marginal notes on the left edge, partially obscured by the binding]

appliqués comme ceux d'apresent s'appliquent a deservir la plus grande partie de
 ses paroisses, et même des missions pour les Sauvages, elle doit par consequent
 ressentir vivement la peine et l'embaras ou il se trouve aujourd'huy accablé des
 dettes que tout le monde en ce pais sçait avoir été contractées en consequence des
 mal-heurs qui luy sont arrivés, ou des pertes considerables qu'il a souffertes, si
 mieux on n'aime les attribuer a la trop grande, mais charitable generosité
 des personnes qui l'ont gouverné jusqu'apresent. Cette communauté est
 visiblement prête a succomber sous le poids des d. dettes qui l'accablent, et qui
 l'empêchent de faire actuellement au pais autant de bien qu'elle y en a fait
 par le passé, et qui cependant ne luy en otent point le desir ny la volonté, ainsi
 qu'evidentement il paroît par les efforts qu'elle fait tous les jours. C'est pour quoy
 Monseigneur, les Soussignés vous prient tres humblement de vouloir bien
 au près du Roy nôtre illustre Monarque, dont la nouvelle France s'promet
 chaque jour les bontés et liberalités Royales, honorer d'une protection
 speciale et particuliere cette d. communauté; c'est la grace, qu'en reconnoissance
 de ses services vous demandent tous les Suppliants avec confiance, et avec
 un très profond respect.

a Quebec le 18^e octobre 1730

La Chassaigne

De Letour De Lino & cons^{rs}
 docteur du Capit. vic. not.

Chartier de Lotbiniere
 archidiacre de quebec

Furness

Blanchet de Blomont

Corvillat

Barthelemy G. penit. Mauras

Chauffegrand de Roy

Lepage de Kettarre

Vaudreuil de Caubiquay

G. de Tommancourt Chanoine

Ruynt

Rigaud de vaudreuil

Pearce Longueuil

Duport

*La Ronde de Saint
 adremar de Lantagnac*

Courcault

de St. Vireens

Grandmémis

Dufigniers

Baudouin

Baillif

de Rivin